

# Euze-et-les-Bains

## le petit journal 2013

les vœux du Maire ..... p. 03

le budget communal ..... p. 04

la vie du village ..... p. 05

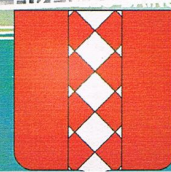
portrait : Jean Lasserre ..... p. 11

le mot des associations ..... p. 12

le calendrier 2013 ..... p. 15

l'état civil ..... p. 19

les infos pratiques ..... p. 20






# Assurances MESLIER

## Agents Généraux

Assurances pour particuliers,  
professionnels, industriels et collectivités

Angle Bd Louis Blanc  
Avenue G<sup>al</sup> De Gaulle  
30100 ALES  
4003101@agents.allianz.fr  
Tél. 04 66 52 52 46



N°ORIAS: 02021729/07021730

TRAVAUX PUBLICS ET PRIVÉS - Terrassements - Canalisations - Goudronnage



## Société Gardoise Travaux Publics

Route de Montpellier 30350 Massanes  
**04.66.83.83.45**

contact@societegardoisep.fr - www.societegardoisep.fr

## les CAVES d'EUZET

départementale 981 (entre Uzès et Alès)  
30360 EUZET

Les Vignerons des Capitelles



VINS en BOUTEILLES  
VRAC et BIBS  
produits du terroir  
CARTE de FIDÉLITÉ



vous serez accueillis dans notre caveau  
de 9h à 12h et de 14h à 18h du lundi au vendredi  
et de 9h à 12h30 et de 14h30 à 18h le samedi

**04 66 83 51 16**

## sarl GUY ROUX





Mercedes-Benz

Tél.: **04 66 61 36 53**  
Fax: **04 66 61 32 72**

407 route d'Uzès  
30340 MÉJANNES-LES-ALÈS

[www.guy-roux.fr](http://www.guy-roux.fr)

## les Gîtes du MAS CHAMPION


Se réunir en famille, entre amis ou en stage

- 26 couchages
- grande cuisine attenante à une grande salle à manger pour grands groupes, donnant sur une belle terrasse avec barbecue à l'abri du Mistral et plein Sud, très agréable toute l'année !
- piscine hors sol de 4x8m, ping-pong, portique pour les enfants
- randonnées au départ du mas
- MASSAGES aux huiles essentielles sur rendez vous
- petit HAMMAM début 2013 !
- Animaux de compagnie bienvenus.



**Christian Chavalarias**  
**+33 4 66 83 10 60 - +33 6 31 83 03 37**

Visite du site et tarifs : <http://maschampion.com>




**Bulletin Municipal 2013**  
© crédits photos droits réservés  
Réalisation novembre 2012 :  
Conseil Municipal

Conception graphique :  
**Art Graphique Édition**  
art-ge@orange.fr

Régie Publicitaire :  
**Synopsis Communication**  
04 66 78 85 79

Imprimerie : **SEP Nîmes**  
Certifié PEFC



SYNOPSIS COMMUNICATION créateur de visuel



# Vœux du Maire et de son Conseil Municipal

**B**onne Année 2013.

En cette fin d'année, dans un contexte et une actualité internationale tourmentés, laissons-nous guider par l'espoir d'un monde meilleur pour chacun.

Que cette année 2013 nous apporte bonheur, santé et réussite.

Le Conseil Municipal, fidèle à ses idées, poursuit son travail et souhaite pour Euzet-les-Bains, un village capable de garder une identité, un sens collectif et un dynamisme à long terme.

Ce travail permettra de consigner différentes options qui seront intégrées au futur Plan Local d'Urbanisme dont nous comptons lancer l'élaboration avant la fin du mandat. Une réflexion est donc menée afin de définir les orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, et de protection des espaces naturels agricoles et forestiers.

Elles seront élaborées concernant l'habitat, les transports, les déplacements, l'équipement commercial, le développement économique et les loisirs, tout en fixant des objectifs de modération de la consommation de l'espace et de la lutte contre l'étalement urbain.

Le Conseil Municipal s'est engagé pour l'avenir de notre village dans les directions ainsi décrites, afin de construire et de prévoir un avenir serein, dans le respect de notre identité et de nos racines.

*À toutes et à tous, au nom du Conseil Municipal,  
je vous souhaite une Très Bonne Année.*

Le Maire  
Cyril Ozil

### 3 orientations essentielles ont été retenues :

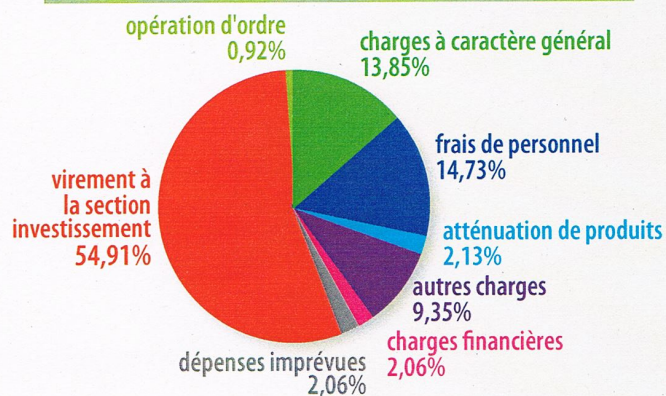
- Mettre en valeur l'identité agricole et naturelle de notre commune, garante du cadre de vie, en maintenant l'agriculture, l'artisanat, et le tourisme, activités traditionnelles à Euzet-les-Bains, en préservant la richesse naturelle et paysagère du territoire, les collines boisées, les sentiers de randonnées, les perspectives de vues, et en considérant les risques naturels.
- Prévoir un développement maîtrisé, soucieux de l'économie de l'espace, en programmant l'aménagement du territoire avec une population de plus de 600 habitants à l'horizon 2020, en veillant à un développement cohérent et harmonieux.
- Maintenir l'activité économique en rendant notre territoire encore plus attractif qu'il ne l'est déjà. Adapter les équipements publics et le cadre de vie en poursuivant les efforts engagés en faveur de l'aménagement des espaces publics (entrée du village, jardin public, espaces de loisirs, stationnements...), et en assurant le bon fonctionnement d'infrastructures adéquates (réseaux de collecte des eaux usées, station d'épuration, réservoir de stockage d'eau potable, voiries...).



# Budget communal M14 : année 2012

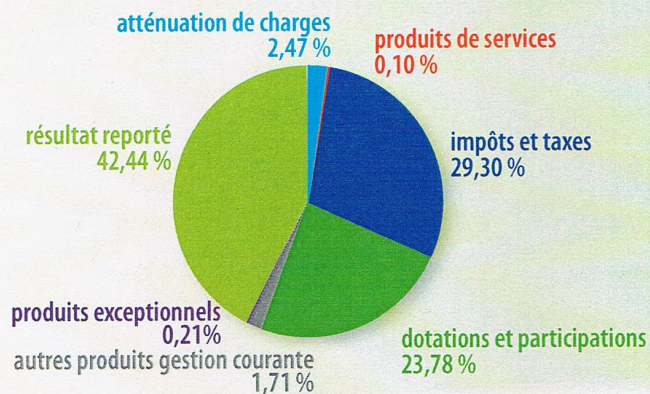
## Dépenses de Fonctionnement

Charges à caractère général : eau, électricité, assurances, télécoms, petit entretien	67 400,00 €
Frais de personnel : salaires + charges	71 700,00 €
Atténuation de produits : participation Intercommunalité	10 347,78 €
Autres charges : indemnités élus, service incendie, CCAS, subventions associations et syndicats	45 500,00 €
Charges financières : intérêts des emprunts	10 000,00 €
Dépenses imprévues	10 000,00 €
Virement à la section investissement	267 176,61 €
Opérations d'ordre	4 473,36 €
<b>Total</b>	<b>486 597,75 €</b>



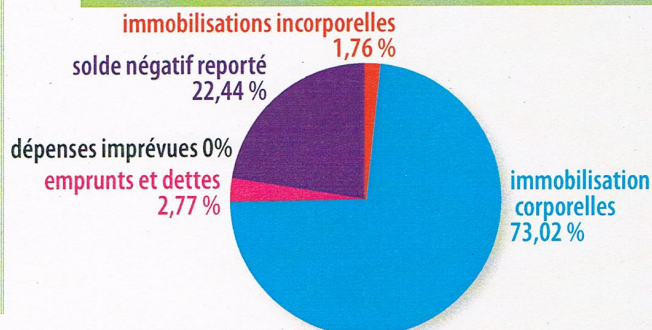
## Recettes de Fonctionnement

Atténuation de charges : remboursement frais personnel agence postale	12 000,00 €
Produits de services : concessions cimetière, taxe pâturage	500,00 €
Impôts et taxes : contributions directes, taxe pylônes, droits de mutation	142 585,00 €
Dotations et participations : DGF, dotations département	115 690,00 €
Autres produits de gestion courante : loyer logement	8 300,00 €
Produits exceptionnels	1 000,00 €
Résultat reporté	206 522,75 €
<b>Total</b>	<b>486 597,75 €</b>



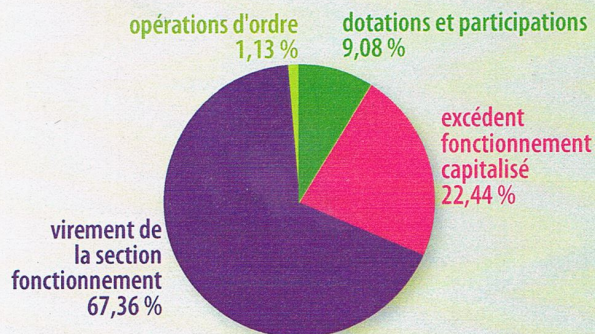
## Dépenses d'investissement

Immobilisations incorporelles : frais d'études, participation divers syndicats	7 000,00 €
Immobilisations corporelles : travaux, achat terrain, achat bien immobilier, frais de voirie	289 649,97 €
Emprunts et dettes : emprunts	11 000,00 €
Dépenses imprévues	0,00 €
Solde négatif reporté	89 018,99 €
<b>Total</b>	<b>396 668,96 €</b>



## Recettes d'investissement

Dotations et participations : FCTVA, TLE	36 000,00 €
Excédent de fonctionnement capitalisé	89 018,99 €
Virement de la section fonctionnement	267 176,61 €
Opérations d'ordre	4 473,36 €
<b>Total</b>	<b>396 668,96 €</b>





## Vers une nouvelle ère de la coopération intercommunale.

Le 1<sup>er</sup> juillet 2011, le Conseil Municipal avait notifié à Monsieur le Préfet son inquiétude quant à ses propositions, rejetant son projet de SDCI dans lequel il proposait la fusion de la CCRV avec la CA du Grand Alès en Cévennes, et les Communautés de Communes autour d'Anduze et du Mont Bouquet, mais aussi :

- La fusion du SI AGPP, du SIVU de la Droude, et du SM AGGA.
- La dissolution du SI d'électrification de la région de St-Cézaire-de-Gauzignan.
- La fusion du SIAEP de la Mayre, du SIAEP de la vallée de la Droude, du SIAEP Brignon / Cruviers-Lascours, et du SIAEP de Tornac / Massillargues-Attuech.
- La fusion du SIRP de St-Just - St-Hippolyte - Seynes - Euzet, du SIRS de Martignargues - St-Etienne - St-Cézaire - St-Jean, du SIRS de Brignon et Cruviers-Lascours en un SIVOM.

Ces quatre dernières réformes ayant été abandonnées ou modifiées en fonction des souhaits de chacune des communes membres. Monsieur le Préfet, après des mois d'étude et de concertation avec la CDCI, a invité chaque commune à se prononcer par délibération,

cette fois uniquement sur l'intercommunalité, avant le 27 septembre 2012, considérant l'absence de délibération comme un avis favorable au projet proposé.

Le Conseil Municipal s'est donc réuni le vendredi 14 septembre 2012 afin de délibérer sur le projet de périmètre d'une Communauté d'Agglomération dans le bassin d'Alès arrêté par le Préfet du Gard, et a émis un avis favorable à la création d'une Communauté d'Agglomération regroupant 50 communes pour une population totale de 100 090 habitants en conformité avec le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale publié le 23 décembre 2011.

Par 7 voix pour, 2 contre et 2 abstentions. Le Conseil Municipal, dans sa délibération, a demandé à Monsieur le Préfet qu'il veuille à ce que soit assurée la neutralité fiscale pour le contribuable, et la neutralité financière pour la commune, par le transfert total de l'ensemble des compétences actuellement exercées par la Communauté des Communes de la Région de Vézénobres (CCRV) au nouvel EPCI.

Les transferts des ressources devant être accompagnés des transferts des compétences et des dépenses.

suite... ■

■ CCRV : Communauté de Communes de la Région de Vézénobres  
CDCI : Commission Départementale de Coopération Intercommunale  
EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale  
SDCI : Schéma Directeur de Coopération Intercommunale  
SI AGPP : Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Gardon du Pont d'Anduze au Pont de Ners  
SIAEP : Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable  
SIRP : Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique  
SIRS : Syndicat Intercommunal de Regroupement Scolaire  
SIVU : Syndicat Intercommunal à Vocation Unique  
SM AGGA : Syndicat Intercommunal d'Aménagement et de Gestion des Gardons d'Alès



# La vie du village

■ suite...

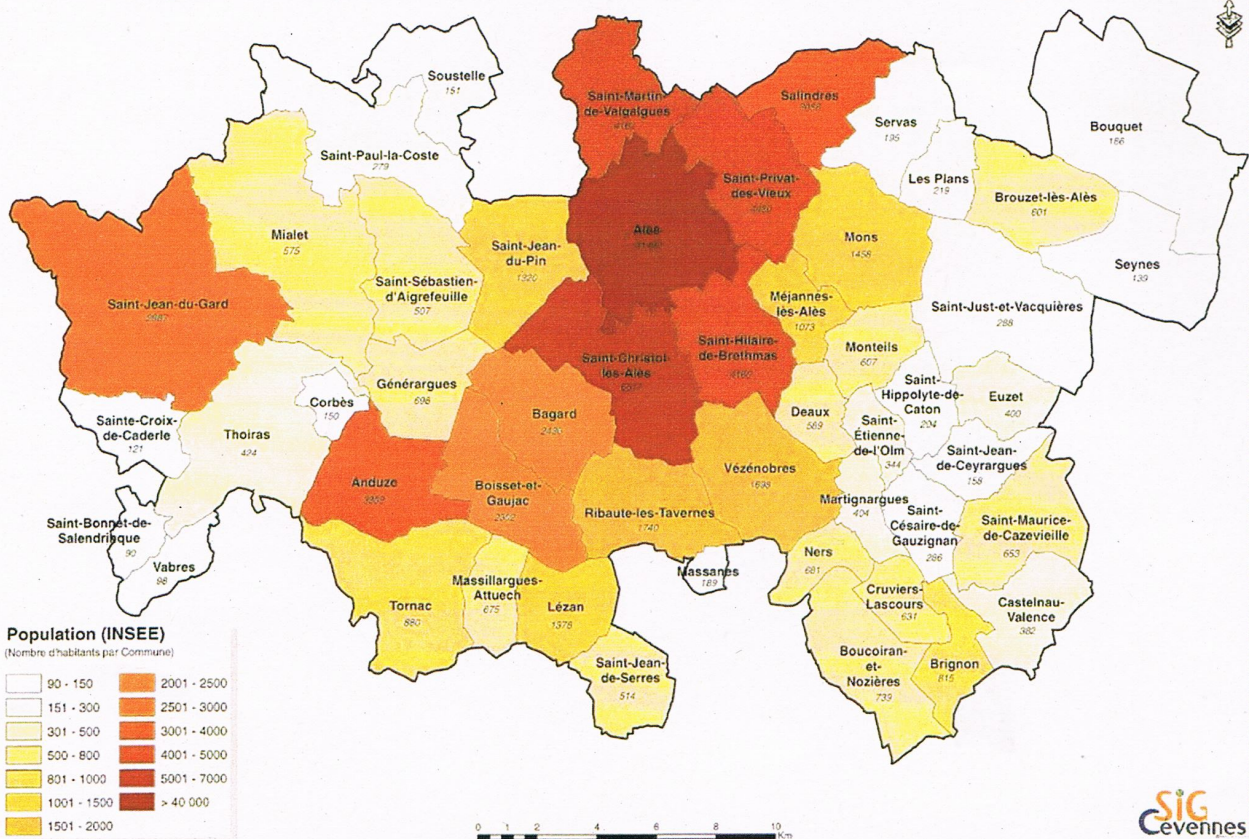
Motivé par la volonté d'une nouvelle ère de la coopération intercommunale, avec l'espoir d'un développement continu du bassin Alésien auquel notre commune appartient indéniablement, mais aussi, et il est bon de le reconnaître, par l'absence de solution alternative.

Ce vote est fidèle aux souhaits d'une démarche commune, émis par les 16 membres de la CCRV, et par le Conseil Communautaire lui-même, rappelons-le l'une des premières intercommunalités créées dans le département du Gard, souhaitant rester ensemble et unis, se traduisant par un rapprochement logique et

inévitable avec la CA du Grand Alès de par la situation géographique de nos communes, et pour certaines, la continuité territoriale.

À noter aussi qu'à la création de nos Communautés de Communes, les incertitudes et les doutes étaient les mêmes, et les Elus qui se sont succédés ont pourtant fait de belles choses, géré de lourds dossiers, et mené à bien des projets ambitieux. Chaque commune isolée, n'aurait pu créer quatre crèches, une gendarmerie avec ses logements, une perception, et une centaine d'emplois ! ■

Répartition de la population sur le territoire de la future Communauté d'Agglomération





# La vie du village

## Manœuvres et exercices des pompiers.

Un groupe de 30 pompiers spécialisés dans l'attaque des feux de forêt en milieu escarpé est intervenu sur la commune d'Euzet le 26 mai 2012 en fin de matinée. Ce groupe appelé COGEFFO (Commando Génie Feu de Forêt) est composé de sapeurs-pompiers de casernes cévenoles du département.

Cette équipe doit être capable avec des moyens types motoculteurs à chenilles, hélicoptères, ou plus simplement en portage à sac à dos, et des méthodes qui sortent de l'ordinaire, d'atteindre des zones inaccessibles aux moyens conventionnels terrestres.

Annuellement chaque sapeur-pompier de cette unité doit effectuer ce type de manœuvre afin d'être opérationnel durant les périodes à risques et pas seulement l'été, mais aussi lors des feux d'hiver dans le massif de l'Aigoual. En plus de missions d'attaque de feux de forêt, ces personnels sont formés à



l'utilisation des moyens de forestage pour réaliser des pistes, des coupes-feux et depuis peu à la réalisation de contre-feux dit feux tactiques. La compétence des pompiers de ce groupe est reconnue dans tout l'hexagone et au-delà, puisque des missions ont été réalisées à la Réunion pour des feux particulièrement compliqués à atteindre.

Lors de cet exercice, la mairie d'Euzet a su mettre à disposition le site et la logistique bien appréciée par les pompiers présents. ■

Capitaine Christophe Contrepas

## Réussites scolaires.

Comme le veut la tradition, à l'occasion de la Fête des Écoles qui se déroule chaque année fin juin, où parents et amis autour d'une paëlla se régalaient d'un spectacle offert par les enfants et orchestré par les instits, les élèves rentrant en 6<sup>ème</sup> ont reçu de la main de chacun des Maires, un dictionnaire et une clé USB, sans doute bien utiles tout au long de leurs études et même au-delà... Cette année était marquée par une forte émotion que chacun pouvait ressentir. En effet, Jean-Michel Burel, l'instituteur de St-Just, passait la main après quarante ans d'activité au sein de l'école. ■

*Merci Monsieur Le Professeur !*

Félicitations à :  
Théo Couronne  
Pierre Hamada  
Anaëlle Buchon  
et à tous ceux qui ont décroché un diplôme en 2012 !



## Article de Presse

Midi Libre du 16/07/2012

Midi Libre

Jean-Michel Burel, professeur des écoles à Saint-Just-et-Vacquières, a mis fin à quarante années passées sur la commune au sein de l'école. L'âge de la retraite l'a rattrapé. À cette occasion, une poignée d'anciens élèves ont souhaité lui organiser une surprise. Ils ont réuni en cette fin d'année scolaire les représentants des quarante classes qui sont passées dans l'école de 'Bubu'. Il fut décidé de tenir ce rassemblement dans un lieu appelé par les

locaux le grand Chêne. Ici, l'instituteur avait l'habitude d'amener les enfants lors de leçons vertes. Le jour J, le professeur, arrivé les yeux masqués par un bandeau, est tombé nez à nez avec quarante ans d'enseignement, ici dans les bois de son village. Ils étaient presque trois cents. Un très grand moment d'émotion qui tétanisa quelque peu le concerné. M. Bouet, inspecteur d'académie, était présent comme ces quarante dernières années et a fait profiter, lors de son discours, de nombreuses anecdotes dues à leur collaboration. Les anciens élèves, des plus vieux au plus jeunes, la famille présente, ont lu des poésies, ont chanté des chansons écrites pour l'occasion. Chacun avait amené de quoi déjeuner et la journée se terminait, le soir, sur la place du village lieu des débuts de l'instituteur. Beaucoup d'émotion, qui a marqué beaucoup d'esprit. ■



# La vie du village

## les travaux en cours

### Réhabilitation du réseau de collecte des eaux usées.

L'appel d'offre lancé en septembre dernier nous aura réservé une agréable surprise, le montant des travaux, estimé par le cabinet d'études Gaxieu, s'élevait alors à près de 180 000 € HT. Après une mise en concurrence de 7 entreprises, ce marché a été finalement attribué à l'entreprise Lacombe-Bonnet pour un montant de 89 989,15 € HT, soit 50 % de moins que le prévisionnel. Ces travaux subventionnés par l'Agence de l'eau et le Conseil Général du Gard à hauteur de 55 %, consistent à la reprise, en divers points de la commune, de nombreux regards non étanches, et le remplacement total de la conduite traversant la pleine au lieu-dit "Les Près", et permettent à présent d'avoir un réseau d'assainissement conforme et fonctionnel. ■

### Accessibilité des bâtiments communaux aux personnes à mobilité réduite.

Les établissements recevant du public doivent se mettre en conformité avant le 11 février 2015. L'avant-projet présenté par le bureau d'Architecture AITEC a fait l'objet de quelques modifications d'aménagement intérieur. Le projet définitif consistant à un agrandissement du bâtiment actuel de l'École-Mairie et la mise en place d'un monte-personne permettra de répondre aux besoins : d'accessibilité à l'agence postale communale, d'accessibilité à la salle, la cour, et les sanitaires de l'école, d'accessibilité à la bibliothèque (totalement neuve) et d'accessibilité à la mairie. Date prévisionnelle des travaux : fin 2013 - début 2014. ■

### Construction de la station d'épuration et réhabilitation du poste de relevage.

Le projet définitif ayant été validé par le Conseil Municipal, l'appel d'offre sera très prochainement lancé. L'avant-projet réalisé par le Cabinet Gaxieu fait apparaître une estimation de 700 000 € HT comprenant : le Lot 1 "Réhabilitation du poste de relevage" et le lot 2 : "Construction de la nouvelle station d'épuration." ■

### Construction d'un nouveau réservoir d'eau potable.

Ayant obtenu les autorisations nécessaires puis l'accord de subventionnement de la part du Département et de l'Agence de l'Eau, la construction du nouveau réservoir de stockage d'eau potable menée par le SIAEP sera lancée dès 2013. L'implantation sur un bois communal, le déboisement, et les études de sol ont été réalisés en cette fin d'année. La livraison et mise en eau de ce nouveau réservoir d'une capacité de 500 m<sup>3</sup> devrait avoir lieu au premier semestre 2014. Exclusivement réservé à la distribution en eau d'Euzet, il sera cependant capable, de par son implantation, d'alimenter les villages de St-Jean-de-Ceyrargues et de St-Maurice-de-Cazeville. ■

### Création d'un atelier municipal et d'un logement à loyers modérés.

Le projet de l'Architecte Jean-Jacques Brieu nous a paru le plus pertinent et a été retenu par le Conseil Municipal au printemps 2012. Depuis, le permis de construire a été accordé et les travaux seront réalisés au premier semestre 2013. Nous souhaitons réaliser au moins un second logement dans l'habitation de ce même bien immobilier, rue de la Forge. Pour ce faire, nous solliciterons l'aide logistique du nouvel EPCI auquel nous appartenons depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, Alès-Agglomération qui reprend les compétences déjà exercées par l'ancien Grand Alès, disposant ainsi de services compétents attribués à ce genre de réalisation. Nous pourrions donc bénéficier de ce savoir-faire et du partenariat en place avec L'OPAC (Office Public d'Aménagement et de Construction), afin de budgétiser ce projet. ■



# La vie du village

## les travaux en cours

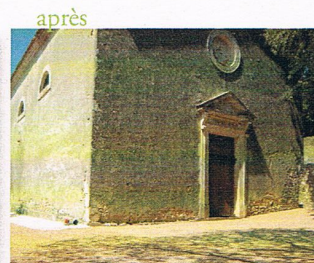
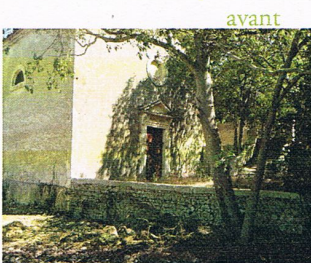
### Réfection voirie et allées du cimetière.

Le chemin d'accès au cimetière, fort endommagé, a été totalement refait. Les allées intérieures, elles aussi, nécessitaient un rajeunissement. Le montant des travaux s'élève à 22 000 € HT, réglés sur les fonds propres de la commune et comprenant le décaissage et l'évacuation des anciens galets, envahis par les mauvaises herbes, la pose d'un géotextile couvert de graviers compactés permettant ainsi d'avoir des allées agréables, d'éviter l'emploi de désherbant chimique, et de réduire considérablement le temps passé par les employés communaux. ■



### Restauration de notre patrimoine : le Temple.

Les travaux de consolidation des fondations ont été réalisés durant l'été. L'enrochement en limite de propriété et l'aménagement des abords du temple permettent aujourd'hui de profiter pleinement de cet espace public où déjà certains se sont mesurés à l'art de la pétanque ! Des bancs et un aménagement floral avec les plants offerts par la pépinière départementale viendront compléter cette réalisation qui aura coûté 24 972 € HT. La réfection de l'édifice, quant à elle, est plus problématique. Le devis de réparation de la toiture et de réalisation d'une dalle intermédiaire s'élevant à plus de 65 000 € HT, auquel il faudra rajouter le montant nécessaire pour l'aménagement intérieur (électricité, eau, isolation, chauffage, défense incendie, etc.). Compte tenu des nombreux projets en cours et ne souhaitant pas peser d'avantage sur l'imposition des ménages, le montage financier de cette opération ne permet pas de dater précisément la réalisation de cette réfection, et malheureusement, la réouverture au public de l'édifice. ■





# La vie du village

## Création de l'Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD)

Considérant l'arrêté conjoint signé le 24 décembre 2009 par le Préfet du Gard et le Président du Conseil Général, autorisant la construction du dernier EHPAD du département sur la commune d'Euzet-les-Bains.

Considérant la création d'un établissement autonome et l'élection de Cyril Ozil, maire de la commune d'implantation au titre de Président du Conseil d'Administration.

Considérant la nomination de Denis Bruguier, Directeur de l'hôpital d'Uzès et de huit établissements similaires à celui projeté, au poste de Directeur par Intérim de cet EHPAD.

Nous avons procédé à un appel à candidature pour retenir le bureau d'Architecte susceptible de réaliser les plans du futur EHPAD.

Sur 73 candidatures recevables et étudiées, 3 architectes ont été retenus et doivent proposer leurs

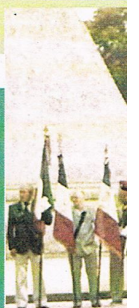
projets avant le 31/12/12.

Le marché sera attribué à l'un d'entre eux, et un appel d'offre sera alors lancé début 2013 pour connaître enfin les sociétés qui réaliseront cet édifice tant attendu (à l'heure où nous écrivons ces lignes, le cabinet d'Architecte et son projet définitif ne sont pas encore retenus) L'EHPAD d'Euzet-les-Bains devrait accueillir ses premiers pensionnaires fin 2014 - début 2015.

Le Conseil Municipal a eu le privilège d'attribuer un Nom à cet établissement. ■

Euzétiennes,  
Euzétiens,  
à l'aube 2015,  
votre commune  
rendra l'hommage  
qu'il se doit  
à cet homme  
exceptionnel,  
en inaugurant  
*la Résidence Jean Lasserre*

Plus qu'un hommage à un seul homme, puisse-t-il s'être engagé corps et âme pour sa patrie, puis sa région, son département et sa commune d'adoption, c'est une famille entière que nous souhaitons honorer, un clin d'œil aussi à Louis Damaison, maire d'Euzet en 1957 et 1958. À Monique Lasserre, née Damaison, à sa famille, un grand merci d'avoir accepté que notre EHPAD porte le nom de Jean Lasserre.





## Jean Lasserre porte le témoignage de sa double existence de patriote et de développeur.

### Le patriote Jean Lasserre, dit "Jean Lejeune".

À 19 ans, en 1940, il voit la France humiliée par la défaite et dès 1941 participe aux activités du groupe Combat.

Agent de renseignement du BCRA (Bureau Central de Recherches Alliés), organisme dépendant des forces du Général De Gaulle, membre du réseau **Tartane Masséna**, il s'active dans l'ombre pour informer Londres sur tous les mouvements des forces Allemandes.

Poursuivi par la Gestapo, avec d'autres résistants, il fonde dans l'Aveyron **le maquis Jean-Pierre**. Harcelant l'ennemi, ils libèrent Rodez, Millau, Montpellier et Sète.

Continuant la libération du Pays, Jean Lasserre intègre comme lieutenant la première Armée française, traverse le Rhin et occupe le Tyrol.

### Le développeur Jean Lasserre, Directeur de la C.C.I. de Nîmes.

Dès 1946, il est embauché à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Nîmes par un Résistant déporté, Pierre Gamel. Nous sommes à la Libération, il faut alors rebâtir le Pays, tout est à faire !

De 1946 à 1986, pendant quarante ans, il donnera le meilleur de lui-même, menant avec son équipe une politique du "tout azimuth" qui ne tardera pas à porter ses fruits :

- en matière de formation, centre d'apprentissage et lycée professionnel,
- en matière de construction de logements sociaux, HLM, *Un Toit pour Tous*<sup>(1)</sup>,
- en matière de développement avec la création de l'aéroport Nîmes-Garon et de la première ligne sur Paris avec Air Inter,

• en matière d'aménagement, par la création de ce qui deviendra plus tard le premier Port de Plaisance d'Europe "Port Camargue"<sup>(2)</sup>.

La C.C.I. de Nîmes, sous l'impulsion de Jean Lasserre, devient la cinquième de France, passant de 7 à plus de 500 agents.

Ouvert aux idées, tolérant et humain, Jean Lasserre aimait se réfugier dans la plénitude d'Euzet et parcourir ses bois, se régénérant ainsi, loin de l'agitation du monde ! ■



© photographie : Bruno Lasserre

(1) Le 16 janvier 1951, vingt-cinq élus de la CCI de Nîmes créent sur-leurs deniers personnels la Société Coopérative HLM de location attribution *Maison pour Tous*. 170 logements sont alors construits pour accueillir les salariés des entreprises locales. En 1967, les pouvoirs publics restreignent les compétences des coopératives d'Hlm ; un an plus tard, Jean Bloc, alors président de *Maison pour Tous*, et Jean Lasserre, Directeur de la CCI de Nîmes, décident de créer une Société Anonyme d'HLM et de transmettre à cette dernière le patrimoine locatif de la coopérative constitué d'environ 500 logements : c'est ainsi qu'est créée la SA *Un Toit pour Tous*.

(2) De la digue de l'Espiguette au projet *Port Camargue*. C'est en effet grâce à la construction d'une digue à la Pointe de l'Espiguette, pour dévier vers le large, la flèche sableuse qui menaçait de fermer la baie d'Aigues-Mortes et de porter préjudice à terme à l'activité de pêche du port de Grau du Roi, que la Mission Interministérielle d'Aménagement Touristique du Languedoc-Roussillon va revoir sa copie. Construite dans le milieu des années soixante, cette digue de protection permettra d'envisager cet espace comme un nouveau lieu d'implantation potentiel d'un grand port de plaisance, constituant un grand aménagement touristique, balnéaire et nautique à l'Est de la Région Languedoc-Roussillon, dans le Département du Gard. Encore fallait-il, avant de parvenir à la signature de l'Arrêté du Ministre de l'Équipement et du Logement, M. Albin Chalandon, le 4 juin 1969, qu'une union sacrée se fasse jour, parmi les acteurs politico-économiques de l'époque. Ce qui fut le cas, grâce à l'action motrice des élus de la CCI de Nîmes, à commencer par son Directeur, Jean Lasserre, et au soutien du Maire du Grau du Roi, Jean Bastide. Confiés à l'architecte Jean Ballardur, également concepteur de La Grande Motte, les travaux vont transformer la zone en vaste chantier, durant une décennie, avant de devenir l'un des plus grands ports de plaisance au monde, bordé d'espaces verts, de zones résidentielles et commerciales.



# Le mot des Associations...

Les associations du village s'efforcent d'organiser des manifestations afin d'améliorer les échanges entre Euzétiens autour d'activités festives, professionnelles ou autres, et de consolider ainsi les liens amicaux dans le respect et la solidarité. N'hésitez donc pas à vous joindre aux bénévoles et à vous déplacer pour participer lors des nombreuses occasions qui font d'Euzet un village dynamique, attractif, et tant apprécié.

## Qwan Ki Do



*Fête des école de St-Just*

" Pour la 6<sup>e</sup> année consécutive, des cours de Qwan Ki Do, art martial sino-vietnamien, sont donnés **au foyer municipal les lundis et jeudis de 20h à 21h30 pour les adultes et le mercredi de 16h30 à 17h30 pour les enfants à partir de 6 ans**. Il est possible d'intégrer les cours pendant l'année et de venir à l'un ou l'autre des cours de la semaine. Plusieurs adhérents participeront cette année à des compétitions au niveau national. Le Qwan Ki Do est affilié depuis quatre ans à la Fédération Française de Karaté et Disciplines Associées. Les 20 et 21 octobre derniers, nous avons participé au stage de Maître Pham Xuân Tông, fondateur de la méthode, qui a eu lieu à Nîmes au stade des Costières. "



*stage avec le Maître-fondateur Pham Xuân Tông*

■ Sport Culture International  
06 61 54 80 69



## Anim'Euzet

"L'équipe d'Anim'Euzet tient à remercier tous les habitants du village pour leur participation à nos animations. Malgré l'annulation l'année dernière de certaines manifestations, nous avons pu maintenir celles qui nous tenaient à cœur afin de réunir notre village comme "L'omelette sur l'herbe" qui est un moment de retrouvailles et de partage avec son "pique-nique sorti du sac". Le vide-grenier qui, encore une fois avec la pluie, a été écourté mais nous a tous rassemblés dans le foyer communal et la convivialité malgré le temps.

Avec une nouveauté encore cette année pour la journée taurine, un toro-piscine qui a fait la plus grande joie des grands et des petits orga-

nisé par la "Manade du Bouquet", ainsi que le spectacle du centre équestre d'Euzet que nous remercions pour leur participation amicale depuis deux années maintenant. Pour finir, cette journée autour d'un repas préparé par Guy Briquet du restaurant "Le Pré en Bulles" que nous remercions également pour sa participation lors de chaque animation. Le bureau ainsi que tous les membres de cette association sont heureux d'avoir pu partager avec vous le rire, la convivialité et l'amitié qui sont le moteur d'Anim'Euzet. "

*Le Bureau* ■

■ 06 77 80 23 05 / 04 34 24 21 10  
laura.pesenti@sfr.fr



# Le mot des Associations...

## Le Club de l'Amitié Pétanque

"Nous aimons jouer aux boules, nous avons donc décidé de nous retrouver les **mercredis à 14h30 sur le terrain de boules au Champ de foire.**

■ + de renseignement sur place,  
au Champ de foire

Nous espérons que les personnes jeunes, moins jeunes, encore moins jeunes, qui partagent le même plaisir et sont disponibles se joignent à nous.

À bientôt. ■

## BW SPORT

"2012 restera une saison exceptionnelle : avec un nouveau moteur, la voiture a été d'une fiabilité remarquable, aussi grâce au travail de Johan du Polemécasport. Mais, budget oblige, nous n'avons participé qu'à 4 rallyes. Lors de ces 4 courses, nous avons chaque fois terminé 1<sup>er</sup> de classe. Avant le *Critérium des Cévennes*, au classement des pilotes, je me classe 15<sup>e</sup> sur 282. Le premier étant Thierry Costeraste de Saint-Just-et-Vacquières. À la remise des récompenses de l'ASA d'Alès, j'ai été classé meilleur jeune pour la saison 2011.

Rallye du Gard : 1<sup>er</sup> de classe et 26<sup>e</sup> au général.

Rallye du pays Viganais : 1<sup>er</sup> de classe et 29<sup>e</sup> au général.

Rallye National Cigalois : 1<sup>er</sup> de classe et 52<sup>e</sup> au général.

Rallye des Camisards : 1<sup>er</sup> de classe et 33<sup>e</sup> au général (les 2 dernières spéciales sans frein).

Grand Challenge d'Alès les 1<sup>er</sup> et 2 décembre 2012.



La saison est revenue à environ 15 000 € (licences, engagement, moteur, entretien de la voiture, pneus, essence, assistance, reconnaissances, hébergement, etc).

**Nous organiserons une soirée, début 2013, vous êtes cordialement invités."**

*Merci  
de votre soutien.*

Jérémy Bernard  
Johan Watterlot ■

■ 04 66 83 64 36 / 06 80 57 18 22  
patribernard@orange.fr



# Le mot des Associations...

## Danse pour Tous

"Au mois de septembre 2013, notre Association fêtera son 20<sup>e</sup> anniversaire. Elle compte 22 adhérents assidus qui se retrouvent **tous les mercredis de 19h à 21h30**. Les cours commencent à 19h15 sous la direction de Thierry Wolff, professeur de danse à temps plein, qui dirige l'école "Planète Danse" à Alès qui nous initie aux danses de salon (valse, tango, java, rumba...) ainsi qu'au Rock et à la Salsa.

La danse est un bon moyen de se tenir en forme dans une ambiance ludique et conviviale.

Notre dernière assemblée générale a reconduit le bureau. Il se compose de 6 membres : le président Jean-Paul Petit (Euzet), le vice-président William Donzel (Euzet), la secrétaire Marie-José Pagès (Vézénobres), la secrétaire-adjointe Marie Marti (Fons-Outre-Gardon), la trésorière Anny Dumény (Sauzet) et le trésorier-adjoint Yves Espe randieu (Serviers).

Lors de nos "fièvres du samedi soir", nous nous retrouvons en nombre et envahissons les pistes de nos clubs amis.

Notre doyen Raoul, alerte octogénaire, nous donne l'exemple : rares sont les danses auxquelles il ne participe pas.

Les cours commencent la seconde semaine de septembre et se terminent la dernière semaine du mois d'avril, date à laquelle nous organisons notre assemblée générale. L'inscription en cours de période ne pose aucun problème et les nouveaux danseurs sont assistés par le professeur, et les plus anciens dans la découverte des différents rythmes.

Il est possible de faire un essai avant de finaliser son adhésion. La cotisation annuelle 2012 est de 70 €." ■



■ Le président est à votre disposition au 04 66 83 34 52 pour vous donner les renseignements qui vous sembleraient utiles.



janvier

février

mars

avril

mai




juin

1 M	Jour de l'an	1 V	Ella	1 V	Aubin	1 L	Lundi de Pâques	1 M	Fête du travail	1 S	Justin
2 M	Basile	2 S	Présentation	2 S	Charles le Bon	2 M	Sandrine	2 J	Boris	2 D	Blandine
3 J	Geneviève	3 D	Blaise	3 D	Guénolé	3 M	Richard	3 V	Philippe, Jacques	3 L	Kévin
4 V	Odlon	4 L	Véronique	4 L	Casimir	4 J	Isidore	4 S	Sylvain	4 M	Clotilde
5 S	Édouard	5 M	Agathe	5 M	Olive	5 V	Irène	5 D	Judith	5 M	Igor
6 D	Méline	6 M	Gaston	6 M	Colette	6 S	Marcellin	6 L	Prudence	6 J	Norbert
7 L	Raymond	7 J	Eugénie	7 J	Félicité	7 D	J-B. de la Salle	7 M	Gisèle	7 V	Gilbert
8 M	Lucien	8 V	Jacqueline	8 V	Jean de Dieu	8 L	Julie	8 M	Victoire 1945	8 S	Médard
9 M	Alix	9 S	Apolline	9 S	Françoise	9 M	Gautier	9 J	Ascension	9 D	Diane
10 J	Guillaume	10 D	Arnaud	10 D	Vivien	10 M	Fulbert	10 V	Solange	10 L	Landry
11 V	Pauline	11 L	N.-D. Lourdes	11 L	Rosine	11 J	Stanislas	11 S	Estelle	11 M	Barnabé
12 S	Tatiana	12 M	Félix	12 M	Justine	12 V	Jules	12 D	Achille	12 M	Guy
13 D	Yvette	13 M	Béatrice	13 M	Rodrigue	13 S	Ida	13 L	Rolande	13 J	Antoine de Padoue
14 L	Nina	14 J	Valentin	14 J	Mathilde	14 D	Maxime	14 M	Matthias	14 V	Elisée
15 M	Rémi	15 V	Claude	15 V	Louise	15 L	Paterne	15 M	Denise	15 S	Germaine
16 M	Marcel	16 S	Julienne	16 S	Bénédictine	16 M	Benoît-Joseph	16 J	Honoré	16 D	J. F. Régis
17 J	Roseline	17 D	Alexis	17 D	Patrice	17 M	Anicet	17 V	Pascal	17 L	Hervé
18 V	Prisca	18 L	Bernadette	18 L	Cyrille	18 J	Parfait	18 S	Eric	18 M	Léonce
19 S	Marius	19 M	Gabin	19 M	Joseph	19 V	Emma	19 D	Pentecôte	19 M	Romaud
20 D	Sébastien	20 M	Aimée	20 M	Printemps	20 S	Odette	20 L	Lundi de Pentecôte	20 J	Silvère
21 L	Agnès	21 J	Damien	21 J	Clémence	21 D	Anselme	21 M	Constantin	21 V	Été
22 M	Vincent	22 V	Isabelle	22 V	Léa	22 L	Alexandre	22 M	Emile	22 S	Alban
23 M	Barnard	23 S	Lazare	23 S	Victorien	23 M	Georges	23 J	Didier	23 D	Audrey
24 J	François de Sales	24 D	Modeste	24 D	Catherine de Suede	24 M	Fidèle	24 V	Donatien	24 L	Jean-Baptiste
25 V	Conversion de Paul	25 L	Roméo	25 L	Annorciation	25 J	Marcellin	25 S	Sophie	25 M	Prosper
26 S	Paule	26 M	Nestor	26 M	Larissa	26 V	Alida	26 D	Bérenger	26 M	Antheime
27 D	Angèle	27 M	Honorine	27 M	Habib	27 S	Zita	27 L	Augustin	27 J	Fernand
28 L	Gildas	28 J	Romain	28 J	Gontran	28 D	Valérie	28 M	Germain	28 V	Irénée
29 M	Auguste	29 V	Gwladys	29 V	Gwladys	29 L	Cath. de Sienna	29 M	Aymar	29 S	Pierre, Paul
30 M	Martine	30 S	Amédée	30 S	Amédée	30 M	Robert	30 J	Ferdinand	30 D	Martial
31 J	Marcelle	31 D	Pâques	31 D	Pâques	31 V	Visitation	31 V	Visitation		

**janvier** : 13/01 : soirée belote (Anim'Euzet) • 26/01 : bal (Danse pour Tous) • **mars** : 16/03 : soirée Saint-Patrick - Fête de la Bière (So Watt)  
 • 23/03 : bal (Danse pour Tous) • 24/03 : carnaval (APE) • **avril** : 1<sup>er</sup>/04 : Omelette sur l'Herbe (Anim'Euzet) • 06/04 : repas des chasseurs  
 (La Diane) • 21/04 : rando pédestre et VTT (APE) • **mai** : 08/05 : Commémoration du 8 mai 1945 (Conseil Municipal) • 19/05 : vide-  
 grenier (Anim'Euzet) • 25/05 : kermesse et pétanque (APE) • **juin** : 21/06 : Fête de la Musique (So Watt) • 29/06 : fête des Écoles (APE)



### juillet      août      septembre      octobre      novembre      décembre

1 L Thierry	1 J Alphonse	1 D Gilles	1 M Thérèse de l'Enfant	1 V Toussaint	1 D Florence
2 M Martinien	2 V Julien-Eymard	2 L Ingrid	2 M Léger	2 S Fête des morts	2 L Viviane
3 M Thomas	3 S Lydie	3 M Grégoire	3 J Gérard	3 D Hubert	3 M Xavier
4 J Florent	4 D J.-M. Vianney	4 M Rosalie	4 V François d'Assise	4 L Charles	4 M Barbara
5 V Antoine	5 L Abel	5 J Raïssa	5 S Fleur	5 M Sylvie	5 J Gérard
6 S Mariette	6 M Transfiguration	6 V Bertrand	6 D Bruno	6 M Bertille	6 V Nicolas
7 D Raoul	7 M Gaëtan	7 S Reine	7 L Serge	7 J Carine	7 S Anbroise
8 L Tribault	8 J Dominique	8 D Nativité	8 M Pélagie	8 V Geoffroy	8 D Im. Concept.
9 M Amandine	9 V Amour	9 L Alain	9 M Denis	9 S Théodore	9 L Pierre Fourier
10 M Ulrich	10 S Laurent	10 M Inès	10 J Ghislain	10 D Léon	10 M Romaric
11 J Benoit	11 D Claire	11 M Adelphe	11 V Firmin	11 L Fête de l'Armistice 	11 M Daniel
12 V Olivier	12 L Clarisse	12 J Apollinaire	12 S Wilfried	12 M Christian	12 J Jean. Fr.-Ch.
13 S Henri, Joël	13 M Hippolyte	13 V Aimé	13 D Gérard	13 M Brice	13 V Lucie
14 D Fête Nationale	14 M Evrard	14 S La Sainte Croix	14 L Juste	14 J Sidoine	14 S Odile
15 L Donald	15 J Assomption	15 D Roland	15 M Thérèse d'Avila	15 V Albert	15 D Ninon
16 M M. D. Mt-Carmel	16 V Arnel	16 L Edith	16 M Edwige	16 S Marguerite	16 L Alice
17 M Charlotte	17 S Hyacinthe	17 M Renaud	17 J Baudoin	17 D Elisabeth	17 M Gaël
18 J Frédéric	18 D Hélène	18 M Nadège	18 V Luc	18 L Aude	18 M Gattien
19 V Arsène	19 L Jean-Eudes	19 J Emilie	19 S René	19 M Tanguy	19 J Urbain
20 S Marina	20 M Bernard	20 V Davy	20 D Adeline	20 M Edmond	20 V Abraham
21 D Victor	21 M Christophe	21 S Matthieu	21 L Céline	21 J Présence de Marie	21 S Pierre Canisius
22 L Marie-Madeleine	22 J Fabrice	22 D Maurice	22 M Elodie	22 V Cécile	22 D Hiver 
23 M Brigitte	23 V Rose de Lima	23 L Automne	23 M Jean de Capistran	23 S Clément	23 L Armand
24 M Christine	24 S Barthélémy	24 M Thécle	24 J Florentin	24 D Flora	24 M Adèle
25 J Jacques	25 D Louis	25 M Hermann	25 V Crépin	25 L Catherine	25 M Noël
26 V Anne, Joachim	26 L Natacha	26 J Côte, Damien	26 S Dimitri	26 M Delphine	26 J Etienne
27 S Nathalie	27 M Monique	27 V Vincent de Paul	27 D Emeline	27 M Séverin	27 V Jean
28 D Samson	28 M Augustin	28 S Venceslas	28 L Simon, Jude	28 J Jacques de la M.	28 S Innocents
29 L Marthe	29 J Sabine	29 D Michel	29 M Narcisse	29 V Saturnin	29 D David
30 M Juliette	30 V Fiacre	30 L Jérôme	30 M Bienvenue 	30 S Avent	30 L Roger
31 M Ignace de Loyola	31 S Aristide		31 J Quentin		31 M Sylvestre

- août: 04/08 : Fête de la Lavande (C.C.A.S. inter associatif) • 24/08 : journée taurine (Anim'Euzet) • octobre : 31/10 : soirée Halloween (So Watt)
- novembre : 11/11 : Commémoration du 11 novembre 1918 (Conseil Municipal ) • 11/11 : loto des Aînés (Club de l'Amitié)
- 11/11 : Halloween (Anim'Euzet) • décembre : loto des Écoles (APE) • repas des Aînés (C.C.A.S.) • goûter de Noël (APE)





**VALETTE**  
L'énergie de vos projets



Réseaux électriques HTA - BTA  
Postes de transformation  
Éclairage public - Éclairage architectural  
Signalisation tricolore  
Réseau Gaz - Génie civil téléphone

**ETE VALETTE**  
Avenue d'Anduze - BP 70047 - 30101 ALÈS cédex  
Tél. : 0466 522 530 - Fax 0466 527 212  
valette@valette-ete.fr  
www.valette-ete.fr




**GAXIEU Ingénierie**  
www.gaxieu.fr

ÉTUDES TECHNIQUES  
MAÎTRISE D'ŒUVRE  
ASSISTANCE A MAÎTRISE D'OUVRAGE



Infrastructures - Aménagement - Environnement

760, chemin du Mas de La Bedosse, BP 50257 30105 ALES Cedex  
Tel : 04 66 54 30 00 Fax : 04 66 86 98 14 Mail : info@gaxieu.fr



www.siteetpaysage.fr

CONCEPTION DE JARDINS PRIVÉS  
AMÉNAGEMENT D'ESPACES PUBLICS  
ÉTUDES PAYSAGÈRES  
DÉVELOPPEMENT DURABLE  
CONCERTATION



3 Bd des Remparts 30170 St Hippolyte du Fort  
Tel: 04 34 32 75 55 Fax: 04 34 32 75 56 Mèl: info@siteetpaysage.com

**SARL**  
**DIAZ FRÈRES**

**TRAVAUX  
PUBLICS  
& PRIVÉS**

- Tous travaux de terrassement
- Fondation
- Pieux de fondation
- Récupération des eaux pluviales

218 chemin du Moulin - 30340 MONS



Tél. / Fax : 04 66 61 76 06  
06 16 99 83 20 / 06 16 99 83 32



**LACOMBE BONNET s.a.s**

Travaux Publics et Privés



BP 4 - Impasse Bassine - 30380 ST CHRISTOL LEZ ALÈS  
Tél. : 04 66 60 88 74 - Fax : 04 66 60 85 75  
info@lacombe-bonnet.fr - www.lacombe-bonnet.fr

VIDANGES  
**LAURIOL**  
60 ans d'expérience à votre service

**VIDANGE ET ENTRETIEN**  
fosses, bacs à graisse,  
micro stations, stations de relevage  
**POMPAGE ET NETTOYAGE**



Photographie © Herve MOREL 2006

cuves à fuel, piscines, puits  
**DEBOUCHAGE ET CURAGE**  
égouts, canalisations  
**COLLECTE ET EVACUATION**  
déchets liquides  
**INSPECTION VIDEO**  
canalisations  
**LOCATION**  
wc mobiles, groupes de pompage

**Intervention  
RAPIDE  
7 jours/7**

Petit véhicule pour accès étroits et difficiles

**04 66 86 12 83**

Z.I. de l'Habitarelle - 30110 Les Salles du Gardon - Fax : 04 66 56 63 15 - www.vidanges-lauriol.fr

**CARRIÈRES JOFFRE T. P.**  
[www.joffre-tp.com](http://www.joffre-tp.com)



**30580 SEYNES**

**Tél. : 04 66 83 10 50 - FAX 04 66 83 71 49**



# État civil au 1<sup>er</sup> décembre 2012

## Bienvenue à :

- Lucas, Laurent Ollier, né le 10 février à Alès, domicilié Rue du docteur Perrier.
- Rémy, Christophe, Denis, Marcel, Rudy Cardonnel, né le 17 septembre à Alès, domicilié Rue Etroite.
- Gabriel Desmettre, né le 6 novembre 2012 à Alès, domicilié Font d'Artuzac.

## Nous avons eu l'immense tristesse de perdre :

- le 12 mars 2012 est décédé à Lédignan Armand Raffo.
- le 31 mars 2012 est décédé à Saint-Privat-Des-Vieux Christian Mondemé.
- le 9 juillet 2012 est décédé à Montpellier Alain Lescoffy.
- le 18 août 2012 est décédée à Alès Simone Ropert.
- le 25 septembre 2012 est décédée à Saint-Laurent-du-Var Paulette Grégoire, épouse Peladan.

## Recensement

Le recensement de la population aura lieu en janvier et février 2013 sur la commune, voici quelques informations concernant cet évènement :

### NOTICE D'INFORMATION LE RECENSEMENT, CHACUN DE NOUS COMPTE.

Le recensement de la population permet de connaître la population de la France et de ses communes.

Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : âges, professions exercées, transports utilisés, déplacements quotidiens, conditions de logements, etc.

Les résultats du recensement éclairaient les décisions des pouvoirs publics en matière d'équipements collectifs (écoles, hôpitaux, etc.). Ils aident également les professionnels à mieux connaître les caractéristiques des logements, les entreprises à mieux estimer les disponibilités de main-d'œuvre, les associations à mieux répondre aux besoins de la population.

**Cette année, vous êtes recensé(e).**  
**Votre réponse permettra d'actualiser les données disponibles.**

Vous trouverez dans cette notice les indications pour participer à l'enquête du recensement de la population de 2013.

Merci de votre participation.

### Mes réponses sont strictement confidentielles.

Le recensement respecte les approbées par la Commission de l'informatique et des libertés.

- Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires.
- Toutes les statistiques produites sont anonymes. Votre nom et vos coordonnées ne sont pas diffusés et les personnes recensées ne sont comptées qu'une seule fois.
- Toutes les personnes ayant répondu aux questionnaires, notamment les professionnels, sont tenues au secret.
- Les informations recueillies ne sont destinées qu'à donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Elles ne sont pas diffusées à un autre organisme.

### Pourquoi suis-je recensé(e) cette année ?

**Vous habitez une commune de moins de 10 000 habitants :** ces communes réalisent une enquête de recensement exhaustive tous les 5 ans. En 2013, l'enquête de recensement se déroule dans les mêmes communes qu'en 2008, du jeudi 17 janvier au samedi 16 février.

**Vous habitez une commune de 10 000 habitants ou plus :** ces communes réalisent tous les ans une enquête auprès d'un échantillon de leur population. Votre adresse fait partie de l'échantillon constitué pour l'enquête de recensement de 2013. Il se peut qu'un membre de votre voisinage ne soit pas recensé cette année. En 2013, l'enquête de recensement se déroule dans toutes ces communes du jeudi 17 janvier au samedi 23 février.

### Où dois-je me faire recenser ?

**Vous devez vous faire recenser dans votre résidence principale, c'est-à-dire celle où vous passez plus de six mois de l'année.**

#### Quelques cas particuliers :

- **L'agent recenseur vous contacte dans votre résidence secondaire :** remplissez uniquement la feuille de logement.
- **L'un de vos enfants est étudiant et majeur :** il sera recensé dans la ville où il loge pour ses études.  
S'il loge dans une autre commune que la vôtre : inscrivez-le sur la liste B de votre feuille de logement.
- **Vous habitez pour votre travail ailleurs que dans votre résidence familiale :** faites-vous recenser avec votre famille.
- **Vous êtes en garde alternée :** il est recensé dans le logement où il passe le plus de temps.  
En cas d'égalité de temps passé chez chacun de ses parents : il sera recensé dans le logement où il est présent le jeudi 17 janvier 2013.

### Pourquoi dois-je répondre à des questions si précises ?

**Les informations tirées des réponses de toutes les personnes recensées conduisent à prendre des décisions dans de multiples domaines.**

#### Quelques exemples d'utilisation des réponses :

- **La question sur l'adresse du lieu de travail**  
-> connaître la distance et le temps de transport entre le domicile et le lieu de travail de la population pour déterminer les moyens de transport à développer.
- **La question sur le nom et l'activité de l'employeur**  
-> déterminer précisément votre activité professionnelle qui sert à de nombreuses études sur l'emploi.
- **Les questions sur le confort du logement**  
-> préparer les politiques de rénovation de quartier.

**Vos réponses individuelles ne sont en aucun cas diffusées à un autre organisme.**

### Le recensement de la population et moi

**1. Un agent recenseur recruté par ma mairie vient chez moi.**

Je le reconnais grâce à sa carte tricolore avec photographie, signée par le maire. Il me remet les questionnaires du recensement :

- une feuille de logement pour mon foyer ;
- un bulletin individuel pour chaque personne vivant chez moi, quel que soit son âge.

**2. Je lis et remplis les documents qui m'ont été remis.**

L'agent recenseur m'aide à les remplir si je le souhaite.

**3. Sur rendez-vous, l'agent recenseur vient les récupérer.**

Si je suis souvent absent(e) de mon domicile, je peux :

- confier mes questionnaires remplis, sous enveloppe, à quelqu'un qui les remettra à l'agent recenseur ;
- retourner directement les questionnaires, sous enveloppe, à ma mairie ou à la direction régionale de l'Insee de ma région. L'agent recenseur pourra me remettre une enveloppe à cet effet.

Dans tous les cas, mes questionnaires remplis doivent être remis avant le 16 ou le 23 février selon la taille de ma commune.

À la fin de l'enquête, la mairie transmet à l'Insee tous les documents collectés.

### Pour remplir mes questionnaires :

- J'écris au stylo à bille noir ou bleu.
- Je n'utilise ni crayon ni papier ni blanc correcteur.
- J'écris très lisiblement **SAINT-MALO**
- Je coche la case qui convient
- Je note un chiffre par case
- Je ne raye pas les autres cases, même si je ne suis pas concerné(e) par la question.
- Je ne plie pas mes questionnaires.

### Ma commune et l'Insee mènent ensemble cette opération.

Le recensement est placé sous la responsabilité de l'État. Les communes préparent et réalisent les enquêtes de recensement. L'Insee organise et contrôle la collecte, recueille les informations, exploite les questionnaires et diffuse les résultats.

Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse ses questionnaires. Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 juin 1951 modifiée, c'est également une obligation.



■ Pour en savoir plus : l'agence recenseur et la mairie sont à pour répondre à vos questions, et sur [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)



# infos pratiques

## MAIRIE

☎ 04 66 83 61 85

commune.euzet@wanadoo.fr

### Secrétariat ouvert :

- . lundi et mercredi de 9h à 12h15
- . mardi et jeudi de 9h15 à 11h45
- . vendredi de 9h15 à 11h45 et de 13h45 à 17h

**Permanence du Maire :** vendredi de 14h à 17h30 sur rendez-vous

**Passeports :** Mairie de Vézénobres  
Place de la Mairie, 30360 Vézénobres

- . du lundi au jeudi : de 8h à 12h et de 13h30 à 17h
- . le vendredi : 8h-12h et 13h30-16h

tél : 04 66 83 51 26 (standard)

fax : 04 66 83 68 76 - mairie@vezenobres.com

## AGENCE POSTALE COMMUNALE :

☎ 04 66 56 82 07 ouverte du lundi au vendredi de 9h30 à 11h30

## BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE :

Place de l'Église - 30360 Euzet  
mercredi de 10h30 à 11h30 et de 17h à 19h  
*Pour le bibliobus : merci de consulter le panneau d'affichage*

## EPCI ALES-AGGLOMERATION

☎ 04 66 78 89 00

1642 chemin de Trespeaux - 30100 Alès

Président : M. Max Roustan

Secrétariat ouvert : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h35

## EAU POTABLE : SIAEP de la Vallée de la Droude

☎ 06 25 34 14 88

Place de la Mairie - 30360 St-Hippolyte-de-Caton

Permanence : tous les jeudis de 15h à 17h

**SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)**

☎ 04 66 78 99 64 / 06 82 98 55 73

Syndicat mixte du Pays des Cévennes - 30100 Alès

M. Dominique Marc

## MIDI LIBRE

☎ 04 66 83 54 23

Notre correspondante : Mme Suzanne Guez  
rue des grottes - 30360 Euzet

## COLLECTE des ORDURES MÉNAGÈRES :

☎ 04 66 83 88 64

. mardi et samedi matin : ordures ménagères

. jeudi matin : tri sélectif (bac bleu)

Pdt du SIVOM : M. Claude Bonnafoux

Merci de prévenir le secrétariat de Mairie d'Euzet de tout changement familial afin de faire valoir vos droits auprès de la Communauté de Communes de la région de Vézénobres ayant la compétence de collecte et de traitement des ordures ménagères.

## DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE :

. mardi et vendredi : de 9h à 12h

. mercredi et samedi : de 9h à 12h et de 14h à 17h

Il est strictement interdit de déposer des déchets ou encombrants dans la nature. Vous devez les déposer à la déchetterie intercommunale D 230 à St-Cézaire-de-Gauzignan.

## OFFICE du TOURISME de la RÉGION de VÉZÉNOBRES

☎ 04 66 83 62 02

Le Village - 30360 Vézénobres - [www.ot-vezenobres.fr](http://www.ot-vezenobres.fr)

. du 01/11 au 31/03 : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

. du 01/04 au 31/10 : du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 15h à 18h30.

. juillet et août : samedi, dimanche et jours fériés de 15h à 18h30.

## AIDE MÉNAGÈRE et Autres Services à la Personne : PRÉSENCE 30

☎ 04 66 70 50 50 - fax : 04 66 52 50 94

[www.presence30.fr](http://www.presence30.fr)

Maison de l'Agriculture, Bât. Porte des Cévennes

4 ch. des Caves - 30340 St-Privat-des-Vieux

du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

## ÉCOLE MATERNELLE

de ST-HIPPOLYTE-DE-CATON :

☎ 04 66 83 56 83

Pré-inscription des enfants nés en 2008 ou avant, veuillez contacter l'école de préférence entre 8h45 et 9h15 ou entre 13h45 et 14h dès aujourd'hui.

# numéros utiles

■ EDF (urgence dépannage électricité) : 0 810 333 030

■ Sida Info Service : 0 800 840 800

■ Allô enfance maltraitée : 119

■ Société Protectrice des Animaux (SPA de Vallérargues) : 04 66 72 93 20

■ Société Centrale Canine (fichier national canin, chiens perdus) : 01 49 37 54 54

[www.scc.asso.fr](http://www.scc.asso.fr) - Vous avez trouvé un chien, ou perdu le vôtre, prévenez votre mairie, votre vétérinaire et contactez impérativement la SCC (Société Centrale Canine) qui gère le fichier national canin des chiens perdus/retrouvés. Ces derniers ayant les identifiants des chiens, adresses des propriétaires et recensement des chiens perdus, c'est indiscutablement la méthode la plus efficace (et probablement la seule), alors, perdus ou trouvés, n'hésitez pas !

■ GENDARMERIE de Vézénobres : 04 66 83 50 37

■ SAMU : 15

■ POMPIERS : 18

■ POLICE SECOURS : 17

